

0330100E
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE ELEONORE DE PROVENCE

33580 MONSEGUR
Tel : 0556615640

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 13
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/10/2021
Réuni le : 21/10/2021
Sous la présidence de : Michel Nembrini
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Avenant MAIF : intégration de certaines évolutions rendues aujourd'hui nécessaires de par la catastrophe sanitaire majeure que nous traversons ; nos réassureurs* nous demandant expressément désormais d'introduire dans nos contrats une clause d'exclusion afférente aux impacts de la crise de la Covid-19, du fait de la non-assurabilité du risque systémique que constitue la pandémie.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0